

Annexes

mise à jour du 1er septembre 2022


Servitudes d'utilité publique

I. Conservation du Patrimoine

Patrimoine naturel
Patrimoine culturel



MAIRIE DE PARIS Urbanisme



VOIR PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES BOIS

VOIR PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES BOIS

Patrimoine Naturel

- ▲ Puits ou forage à l'Albien générant des périmètres de protection immédiat ou rapproché

Protection des monuments historiques et des sites

- Bâtiment ou partie de bâtiment classé au titre des monuments historiques
- Bâtiment ou partie de bâtiment inscrit au titre des monuments historiques
- Bâtiment ou partie de bâtiment inscrit et classé au titre des monuments historiques
- Sol, sous-sol ou ouvrage classé au titre des monuments historiques
- Sol, sous-sol ou ouvrage inscrit au titre des monuments historiques
- Site classé
- Site inscrit
- Périmètre de protection des monuments classés ou inscrits des communes limitrophes

Sites patrimoniaux remarquables : voir la liste des servitudes d'utilité publique

Fond de plan : Mairie de Paris et APUR
Données : Préfecture de Paris

Echelle : 1/12 500¹⁰⁰⁰

0 125 250 500 750 1 000 m